



Extrait du registre des délibérations

Du Conseil Municipal De la Commune d'EMBRUN

Séance du 22 Juillet 2025

Délibération n° **2025-125 R**
Objet : **Attribution du marché
pour l'éclairage du stade sous le
Roc**

L'an deux mille vingt-cinq, le Vingt Deux Juillet à 17h30,
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,
Légalement convoqué le Quinze Juillet deux mille vingt-cinq à
la Salle des Fêtes,
Sous la présidence de Madame Chantal EYMELOUD, Le Maire,
Secrétaire de séance : Madame Ouria BLANCHET, à
l'unanimité
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 18
Nombre de votants : 27

Présents :

Madame Chantal EYMELOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Zoïa DEPEILLE, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Madame Audrey CEARD, Madame Wiebke SILVE Madame Ouria BLANCHET, Monsieur Bernard FANTI, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Vincent ESMIEU, Monsieur Gérard MARCELLIN, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Alexandre DIDIER, Madame Barbara GASQUET, Monsieur Robert PELLISSIER, Monsieur Olivier LEFRANCOIS.

Représentés :

Monsieur Christian COULOUMY donne pouvoir à Madame Chantal EYMELOUD
Monsieur Christian GUENEAU donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER
Madame Annick BOUISSIERE donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE
Madame Valérie BARTHELON Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL
Madame Nathalie BERNARD donne pouvoir à Madame Audrey CEARD
Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA
Monsieur Patrice RENOUF donne pouvoir à Madame Wiebke SILVE
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Alexandre DIDIER
Monsieur Jean Louis RIFFAUD donne pouvoir à Monsieur Robert PELLISSIER

Absente excusée :

Madame Véronique CONSTANS

Absent non excusé :

Monsieur Pierre BRUYAT

La commune a lancé une consultation pour la réalisation de l'éclairage du stade situé sous le Roc.

Cette consultation a été menée sous la forme d'un marché à procédure adaptée ouverte, conformément aux articles R. 2151-8 à R. 2151-11 du Code de la commande publique.

Le dossier de consultation a été mis en ligne sur la plateforme AWS à compter du 6 juin 2025, avec une publication dans *Le Dauphiné Libéré* en date du 12 juin 2025.

La date limite de réception des offres était fixée au 27 juin 2025 à 12 heures.

À cette date, 4 entreprises ont soumis une offre par voie dématérialisée.

La commission MAPA s'est réunie le 22 juillet 2025 afin d'examiner les offres et de sélectionner la meilleure proposition, sur la base des critères de sélection définis dans le règlement de la consultation.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, la Commission d'appel d'offres propose d'attribuer le marché à :

L'entreprise EQUANS INEO RESEAU SUD, domiciliée Gare de Montdauphin – 05600 EYGLIERS, pour un montant de 34 507.30 € HT.

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis de la Commission MAPA du 22 juillet 2025,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020.99 R du 29 juin 2020 portant sur les délégations à Madame le Maire,

Madame le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** Madame le Maire à signer le marché avec les entreprises désignées ci-dessus
- **Dit** que les dépenses seront prises sur le budget, opération 0162.

Fait à Embrun,

Le 23 Juillet 2025

Madame Le Maire

Chantal EYMEOUD

